



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 100

L'IMPORTANCE DE L'ASIE POUR LA PROSPÉRITÉ FUTURE DU CANADA

Interpellation—Suite du débat

Discours de

l'honorable Claudette Tardif

Le vendredi 29 juin 2012

LE SÉNAT

Le vendredi 29 juin 2012

[Traduction]

L'IMPORTANCE DE L'ASIE POUR LA PROSPÉRITÉ FUTURE DU CANADA

INTERPELLATION—SUITE DU DÉBAT

L'ordre du jour appelle :

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Poy, attirant l'attention du Sénat sur l'importance de l'Asie pour la prospérité future du Canada.

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) :
Honorables sénateurs, je suis très heureuse d'intervenir aujourd'hui au sujet de l'interpellation du sénateur Poy sur l'importance de l'Asie pour la prospérité future du Canada. Je remercie le sénateur Poy d'avoir attiré l'attention du Sénat du Canada sur cette question fort importante.

Le Canada et l'Asie ont établi de solides relations d'interdépendance fondées sur le commerce, la culture, le développement, l'immigration et d'autres aspects essentiels de la coopération internationale. La culture asiatique est partie intégrante de la société et de l'histoire canadiennes. Il est impératif de rappeler l'importance de l'Asie pour le Canada, de comprendre ce fait et d'en parler.

Avant de commencer mon discours, j'aimerais prendre quelques instants pour saluer les nombreuses contributions que le sénateur a apportées au Canada et à l'institution que nous servons. Madame le sénateur Poy est une femme remarquable qui a apporté une précieuse contribution dans plusieurs domaines, que ce soit le commerce, l'éducation, la philanthropie ou le service public au Canada. Pendant qu'elle siégeait au Sénat, madame le sénateur Poy s'est consacrée à la problématique homme-femme, à l'immigration, au multiculturalisme et aux droits de la personne. Le rôle qu'elle a joué dans l'élaboration de politiques publiques et l'étude des mesures législatives a eu des répercussions directes et positives sur la vie des Canadiens. Je pense surtout au leadership dont elle a fait preuve afin que l'on reconnaisse le mois de mai comme étant le Mois du patrimoine asiatique, partout au Canada. Je suis donc très heureuse d'intervenir aujourd'hui dans le cadre de son interpellation.

[Français]

Comme le sénateur Poy en a si bien fait état, nous savons désormais que, au cours de la prochaine décennie, l'Asie deviendra le centre mondial de l'innovation et de la technologie. En tant que chef de file mondial dans la fabrication de biens de consommation de masse, l'Asie a besoin non seulement de nos ressources naturelles, mais aussi de nos technologies et de notre savoir-faire dans les domaines de l'éducation et de la gouvernance.

C'est ainsi que la prospérité à long terme du Canada dépendra de la capacité des décideurs canadiens de comprendre et saisir les possibilités économiques qu'offre cette région du monde et d'en profiter. Certaines entreprises, institutions d'enseignement postsecondaire, organismes non gouvernementaux et gouvernements provinciaux entretiennent déjà des liens étroits avec l'Asie.

• (1430)

[Traduction]

Canada a noué depuis longtemps un dialogue fructueux avec l'Asie, qu'on pense aux premiers missionnaires canadiens du XIX^e siècle ou à la vente de blé dans les années 1960. La Chine revêt une importance particulière pour le Canada et pour ma province, l'Alberta. Selon moi, les liens durables tissés entre nos deux nations sont l'exemple même d'un dialogue, d'un partenariat et d'une coopération interculturels réussis.

Parmi les Albertains, environ 137 000 sont d'origine chinoise. Le programme bilingue anglais-chinois offert en Alberta est le premier du genre dans le monde. Quatorze écoles de l'Alberta offrent un tel programme. Parmi les pays d'origine des étudiants étrangers qui étudient en Alberta, la Chine occupe le deuxième rang. La Chine représente aussi un marché émergent pour les spécialistes albertains des sciences et de la technologie, grâce à plusieurs ententes visant à favoriser la coopération en matière de recherche et de développement dans des domaines comme la technologie de l'information et des communications, les sciences de la vie, les écotecnologies, les matériaux de pointe, les technologies énergétiques et l'agriculture de pointe.

L'Université de l'Alberta peut aussi s'enorgueillir de son Institut de la Chine, un centre de recherche voué à renforcer le dialogue et la compréhension entre le Canada et la Chine. L'institut a été fondé en 2005 dans le but d'encourager les occasions d'enseignement entre le Canada et la Chine et de favoriser la création de liens solides entre l'Université de l'Alberta et les universités chinoises.

L'institut étudie principalement la Chine contemporaine. Il mène notamment des recherches de pointe sur la politique énergétique, la vie politique, l'économie, les questions sociales et la culture de la Chine, de même que les relations Canada-Chine, autant de sujets importants qui guident l'établissement des politiques. L'Institut de la Chine sert donc de point de rencontre entre l'Université de l'Alberta, la ville d'Edmonton, la province de l'Alberta et le Canada, d'une part, et les diverses universités, institutions et collectivités locales de la Chine, d'autre part. Depuis la création de l'institut en 2005, l'Université de l'Alberta a créé un vaste réseau regroupant des administrations locales, des établissements de recherche et des organismes subventionnaires.

J'aimerais aussi ajouter qu'en Alberta, la collection d'objets d'art Mactaggart de l'Université de l'Alberta, composée de plus de 1 000 œuvres d'art chinoises rares, contribue grandement à approfondir notre connaissance des cultures, des traditions et des coutumes de l'Extrême-Orient. Le gouvernement fédéral a attesté qu'il s'agit de biens culturels canadiens correspondant aux critères d'importance nationale. Ce contact direct avec des objets qui ont une importance culturelle et artistique permet de promouvoir le patrimoine asiatique — grâce à la visibilité et à l'accessibilité de ces œuvres — tout en contribuant aux échanges et à la compréhension entre les cultures.

Honorables sénateurs, parmi les grandes économies du XXI^e siècle, celle de la Chine connaît la croissance la plus rapide, et ce pays est le deuxième partenaire commercial en importance de l'Alberta. L'économie de la Chine, qui comprend un cinquième de la population mondiale, et qui affiche une croissance annuelle de près de 10 p. 100, a doublé tous les sept ou huit ans depuis la fin des années 1970. Cette tendance a donné lieu à la plus longue période de croissance économique continue qu'a connue le plus grand groupe de la population mondiale dans l'histoire de l'humanité. En

quelques décennies, la Chine a permis à plusieurs centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté, ce qui est un autre record historique.

Le pays est engagé à toute allure sur la voie de la modernisation. Aujourd'hui, l'économie de la Chine se classe au quatrième rang, derrière celles des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne. Au cours des dernières années, les liens économiques entre le marché canadien et le marché chinois se sont développés rapidement, puisque la Chine compte de plus en plus sur les ressources naturelles du Canada et, surtout, sur le secteur albertain de l'énergie pour poursuivre sa croissance.

Les investissements de la Chine en Alberta ont atteint un niveau sans précédent, et ils façonneront de manière importante l'avenir de l'industrie de l'énergie. Par conséquent, nous devons encourager davantage la contribution de ce pays à la diversification des liens économiques, aux investissements et au secteur du tourisme.

Le sénateur Poy a exhorté le gouvernement à renforcer notre relation avec une région qui prendra sans doute de plus en plus d'importance pour la prospérité future du Canada. J'ai tenté de ne présenter qu'un petit nombre d'initiatives, de partenariats et d'accords interculturels qu'on observe dans ma province, et qui apportent d'énormes avantages à la société canadienne.

Je remercie le sénateur de m'avoir donné la possibilité d'intervenir à ce sujet et je lui souhaite une belle et agréable retraite du Sénat.

L'honorable Hugh Segal : Est-ce que le sénateur Tardif accepterait de répondre à une question?

Le sénateur Tardif : Certainement.

Le sénateur Segal : Je pense que tous les sénateurs aimeraient faire l'objet des remarques précises, réfléchies et constructives du sénateur Tardif au sujet de madame le sénateur Poy, qui a vraiment été, au Sénat et ailleurs, un chef de file extraordinaire en ce qui concerne l'établissement de relations commerciales constructives avec l'Asie.

J'aimerais connaître l'avis du sénateur Tardif sur la façon d'en arriver un équilibre entre les deux points suivants. D'une part, la Chine offre des possibilités commerciales remarquables, elle connaît un énorme succès économique et un grand nombre de personnes se sont tirées de la pauvreté grâce à leur dur labeur et à leur engagement profond à construire une économie plus vaste et ouverte. D'autre part, il y a certains problèmes incontestables en matière de droits de la personne, qui continuent de faire l'objet d'échanges entre le Canada et la Chine, et les investissements chinois croissent dans la province du sénateur d'une façon qui est probablement constructive en soi pour nos deux sociétés. Comment éviter que des échanges commerciaux constructifs nous empêchent d'aborder des questions pénibles sur les droits de la personne? Autrement dit, selon le sénateur, y a-t-il une façon d'utiliser ces relations commerciales d'une façon qui respecte l'histoire chinoise, sans pour autant délaissier l'engagement à l'égard des droits de la personne, de la démocratie, des droits des minorités et de la liberté d'expression que nous partageons avec un si grand nombre de nos partenaires commerciaux du monde entier?

Le sénateur Tardif : Je remercie le sénateur de sa question. Je suis certaine que le sénateur Segal pourrait y répondre de façon beaucoup éloquente que moi.

Par conséquent, je me contenterai de dire que nous avons eu une discussion semblable ce matin à propos de l'accord de libre-échange entre le Canada et la Jordanie. Comme le sénateur Di Nino l'a si bien dit, faisons en sorte d'établir le dialogue au lieu de le rompre.

Son Honneur le Président : Le Sénat est-il d'accord pour que cet article reste inscrit au nom du sénateur Day?

Des voix : D'accord.

(Sur la motion du sénateur Tardif, au nom du sénateur Day, le débat est ajourné.)
